

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

**RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'UFR DROIT ÉCONOMIE
DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
SCRUTIN DU JEUDI 09 MARS 2023**

COLLÈGE CONCERNÉ :

Collège A :

- Des professeurs et personnels assimilés au sens de l'article D. 719-4 du code de l'éducation.

Collège B :

- Des autres enseignants-chercheurs, des enseignants, et des personnels assimilés, au sens de l'article D. 719-4 du code de l'éducation.

Collège BIATSS :

- Des personnels BIATSS.

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR :

NOM DE LA LISTE (*tel qu'il figurera sur le bulletin de vote*)

NOM - Prénom du délégué de la liste :

Coordonnées : Tél :

E-mail :

A défaut, est désigné d'office le 1^{er} de liste.

LISTE DES CANDIDATS, DANS L'ORDRE PRÉFÉRENTIEL

ORDRE	CIVILITÉ (Mme/M.)	NOM	PRÉNOM (S)	STATUT, GRADE	COMPOSANTE/SERVICE/UNITÉ DE RATTACHEMENT

NOMBRE DE DÉCLARATIONS INDIVIDUELLES JOINTES (égal au nombre de candidats de la liste) :

Proposition d'un assesseur et d'un assesseur suppléant : OUI-NON (*razer la mention inutile*)

Nom :

Fait à

Date :

Signature du déposant de liste :

IMPORTANT :

- Le dépôt des actes de candidatures est obligatoire.
- Actes de candidature de liste à **déposer directement** à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (campus du Moufia, bâtiment administratif B, niveau -1) contre un récépissé de dépôt **ou à faire parvenir en lettre recommandée avec accusé de réception** (le pli doit être posté, de façon à parvenir dans les délais impartis, la date de réception faisant foi), **au plus tard à 16h00 (heure de La Réunion), le mardi 28 février 2023** à l'adresse suivante :

L'Université de La Réunion - Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
15, avenue René Cassin CS 92003 - 97744 Saint-Denis Cedex